

DRÔME Fondation de France Des lauriers pour Dryades

Dans la mythologie grecque, les Dryades étaient des nymphes protectrices des forêts. Aujourd'hui, l'association Dryade, basée à Crest, a reçu la consécration de la Fondation de France pour son projet baptisé : « De quel bois je me chauffe ».

Ce secteur de la Drôme est à près de 60% recouvert par la forêt, ce qui en fait un enjeu environnemental majeur. Choquée par les coupes rases et l'exploitation mécanisée du bois, Dryade, présidée par Philippe Mejean, a mené une réflexion pour développer une manière douce, écologique et non traumatisante d'exploiter la forêt. Cette étude, axée sur la production de bois de chauffage, privilégie un modèle court de distribution, ce qui garantit une plus grande autonomie aux exploitants. Ce projet se veut aussi une contremesure à la pression de l'industrie de la filière bois sur les propriétaires forestiers, en privilégiant la recherche d'une rentabilité à court terme. L'association

Dryade veut inciter les acteurs sylvicoles à adopter de nouvelles pratiques d'exploitation plus vertueuses par la sélection des essences, une limitation volontaire des volumes exploités, des prélèvements maîtrisés.



Philippe Mejean, président de Dryades

Aujourd'hui, bien que marginale, le résultat de cette exploitation douce, 80 stères produits en 2012, a le mérite de démontrer le bien-fondé de cette démarche et d'inciter la soixantaine d'acteurs concernés à y adhérer. Séduite par ce projet ambitieux, la Fondation de France a soutenu l'action de Dryade en apportant une dote de 70 000 euros en 2 ans, pour financer la réalisation des diagnostics ainsi que l'embauche d'un salarié en charge de l'animation. C'est au Conseil général de la Drôme que Philippe Mejean a reçu des mains des référents de la Fondation de France Rhône-Alpes le Laurier départemental de la Drôme 2014 de la Fondation de France. Cette récompense qualifie Dryade pour sa participation aux Lauriers Nationaux.

Richard Birreaux

DRÔME Innov'action en agriculture Concilier économie et environnement



François Arnaud-Miramont, chef de projet Innovation; Bruno Darnaud, président de l'AOP Pêches et nectarines de France ; Damien Colin, directeur de la Chambre d'agriculture, présentent l'opération drômoise.

Innov'Action est une opération créée par les Chambres d'agriculture. Déclinée en journées au cœur d'exploitations sélectionnées, elle veut faire reconnaître leurs créateurs comme des acteurs de l'innovation en agriculture. Ces opérations font la démonstration de nouvelles techniques touchant aux produits, aux bâtiments et aux méthodes de culture. Ces expériences sont des témoignages tangibles de la capacité des professionnels à innover, en conciliant performances économiques et préservation de l'environnement. Dans la Drôme, 4 journées sont programmées. À Aouste-sur-

Sye, le 6 juin, c'est le thème « innover dans le rinçage de votre pulvérisateur » qui sera le cœur de la démonstration. Aux Granges-Gontardes, le 12 juin, le thème « valoriser les démarches environnementales sur l'exploitation agricole » suscitera l'intérêt des agriculteurs. Le 18 juin, à La-Roche-de-Glun, le thème « Protéger son verger contre les aléas climatiques à l'aide de filets pare-grêle » s'adressera à toute la filière. Ces journées sont destinées aux agriculteurs. Néanmoins, les passionnés pourront s'y rendre sur réservation. Infos sur le site www.innovation-agriculture.fr.

R.B.

ARDÈCHE La chambre d'agriculture veut continuer à aider les jeunes paysans Vers une nouvelle politique pour l'installation

La chambre d'agriculture de l'Ardèche a été la première en France à engager une politique en faveur de l'installation des jeunes agriculteurs en 1995. Aujourd'hui, la charte « pour le renouvellement des générations en agriculture » a dix ans et doit être dépeussière. L'institution départementale a donc lancé mercredi 28 mai une réflexion sur le sujet avec ses partenaires que sont l'État, la région, le département, les associations de maires, les syndicats et les organisations professionnelles agricole (MSA, Crédit Agricole...).

C'est vrai que la charte existante a fait son effet. Au total, 441 paysans de moins de 40 ans ont été accompagnés pour s'installer sur 10 ans, soit près de 60 % des installations du département. Par ailleurs, des actions comme le point accueil installation ont rencontré un franc succès, avec 6 018 contacts téléphoniques et 1 875 rendez-vous sur les 10 ans.

Aussi, à l'heure où la nouvelle problématique de l'agriculture ardéchoise se trouve être



Julie Auger, secrétaire générale des jeunes agriculteurs, Vincent Vallet, président des JA, Jean-Luc Faugère, président de la chambre et Jérôme Volle, président de la FDSEA.

celle de la « production, explique Jean-Luc Faugère, président de la chambre d'agriculture, ce sont 500 installations qui pourraient se faire parce qu'il y a la place pour le produit ». Pour répondre à cette demande, soit on agrandit les structures en place soit on rajeunit et on augmente le nombre d'agriculteurs. Or, « notre principal ob-

jectif, précise Vincent Vallet, président des jeunes agriculteurs, c'est des installations viables, vivables et transmissibles. On veut des jeunes qui vivent de leur métier, pas des structures énormes qui sont irrepreneables par des jeunes ». L'enjeu sera aussi de faire en sorte que le porteur ait un débouché (marché de



TU FAIS QUOI LE 5 JUILLET ?



J'SUIS PRISE.

Visitez la centrale nucléaire EDF du Tricastin

Le 5 juillet, pour mieux comprendre l'électricité, venez la voir. La centrale nucléaire EDF du Tricastin vous invite à venir découvrir ses installations industrielles lors de deux visites organisées le samedi après-midi à 14 heures et à 16 heures.

Inscription nécessaire avant le 7 juin.

Renseignement et inscription au 04 75 50 37 10 (du lundi au vendredi, sauf le jeudi, de 13h à 17h) ou par mail à tricastin-eip@edf.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !